



**BUREAU SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE
DU PARC NATUREL REGIONAL DE CHARTREUSE**

Le 11 décembre 2024, le Bureau syndical du Syndicat Mixte du Parc naturel régional de Chartreuse, dûment convoqué en date du 4 décembre 2024, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Dominique ESCARON, Président.

Nombre de membres en exercice : 31 représentants 46 voix
 Nombre de membres présents : 10 représentants 15 voix
 Nombre de membres présents ou représentés : 24 représentants 39 voix

Délibération n° BS-2024/62

Objet : Ouverture du poste de conservateur de la Réserve naturelle des Hauts de Chartreuse aux agents de cadre B relevant de la filière administrative et technique (rédacteur et technicien)

LISTE DES PRESENTS :

1° COLLEGE 1 représentant = 6 voix REY Freddy	5° COLLEGE 1 représentant = 1 voix BREYTON Stéphanie DELPHIN Maurice
2° COLLEGE 1 représentant = 1 voix DOLGOPYATOFF BURLET Céline GERIN Anne	ESCARON Dominique MICHALLET Bernard MOREL Véronique
3° COLLEGE 1 représentant = 1 voix	6° COLLEGE 1 représentant = 1 voix
4° COLLEGE 1 représentant = 1 voix	7° COLLEGE 1 représentant = 1 voix DEPINOIS Marc PICHON-MARTIN Bertrand

LISTE DES EXCUSES ET POUVOIRS :

1° COLLEGE pouvoir = 6 voix BERANGER Nathalie à REY Freddy VIAL Cédric à REY Freddy	5° COLLEGE pouvoir = 1 voix CHAVAND Christelle à PICHON-MARTIN Bertrand GUSMEROLI Stéphane à PICHON-MARTIN Bertrand CLOUZEAU Dominique
2° COLLEGE pouvoir = 1 voix	6° COLLEGE pouvoir = 1 voix BOIX-NEVEU Arthur à BREYTON Stéphanie BOUZON Elodie
3° COLLEGE pouvoir = 1 voix WOLFF Corine à GERIN Anne GUIGUE Gilbert	DUPRAZ Fabien à MICHALLET Bernard EGO Catherine à DOLGOPYATOFF BURLET Céline LAVAL Sylvain à GERIN Anne
4° COLLEGE pouvoir = 1 voix BÂABÂA Jimmy à BREYTON Stéphanie HABFAST Claus à ESCARON Dominique BONNARDON Pierre à DOLGOPYATOFF BURLET Céline	POZO Jean-Christophe à MICHALLET Bernard
	7° COLLEGE 1 représentant = 1 voix MOLLIERE Denis à ESCARON Dominique

Votants (en voix) : 39
 Exprimés (en voix): 39
 Pour : 39
 Contre : 0
 Abstention : 0
 Ne prend (prennent) pas part au vote : 0

Objet : Ouverture du poste de conservateur de la Réserve naturelle des Hauts de Chartreuse aux agents de cadre B relevant de la filière administrative et technique (rédacteur et technicien)

CONTEXTE

La conservatrice de la Réserve naturelle des Hauts de Chartreuse quitte son poste début 2025.

Il conviendra de pourvoir à son remplacement.

Afin d'avoir le plus de choix possibles dans les candidatures, il est proposé d'ouvrir le poste aux agents de cadre B relevant des grades suivants :

Rédacteur : rédacteur territorial, rédacteur 2^{ème} classe, rédacteur 1^{ère} classe

Technicien : technicien territorial, technicien 2^{ème} classe, technicien 1^{ère} classe

DESCRIPTIF DU POSTE

Le (la) conservateur(trice) est responsable de la politique de gestion de la Réserve Naturelle, qu'il (elle) anime et pilote. A ce titre, il (elle) coordonne l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation du plan de gestion, les activités scientifiques, les activités d'animation et de diffusion, la préparation des avis soumis au comité consultatif.

Le (la) conservateur(trice) propose et débat avec le directeur et son (ses) élu(e)s référent(e)s des propositions d'ordre stratégique pour la gestion de la réserve et le fonctionnement de la mission en lien avec les objectifs du plan de gestion.

MISSIONS

- Mise en œuvre, suivi et coordination des actions prévues au plan de gestion, mise en place de l'évaluation du plan de gestion et construction du nouveau plan de gestion ;
- Préparation du comité consultatif chaque année et co-portage du conseil scientifique commun (Parc/RNHC) en lien avec le ou la responsable du service BAP ;
- Suivi des relations avec les collectivités locales, les administrations et établissements de l'Etat, les partenaires socio-économiques, les associations, les propriétaires fonciers, etc. ;
- Animation des instances de concertation de la réserve et gestion des conflits d'usage ;
- Gestion administrative, financière et comptable de la réserve, avec les services du parc ;
- Management de l'équipe de la réserve : coordination et suivi des activités des agents ;
- Préparation des avis d'autorisations de travaux pour le comité consultatif, le CSRPN et la CDNPS ;
- Contribution aux suivis de terrain, encadrement de chantier autorisés par le comité consultatif, mission de surveillance et d'animation du territoire, etc. A ce titre, il (elle) peut être amené(e) à se déplacer en terrain de montagne dans diverses conditions météorologiques, réaliser des conférences ou des animations ou formation pour divers publics.
- Il (elle) participe également à l'activité générale du Parc pour le volet « patrimoine naturel » et aux actions transversales conduites par le Parc au titre de son activité générale (révision de charte, animations spécifiques, etc.) ;
- Il (elle) remplit une mission prospective, avec montage et suivi de projets pour le développement de la réserve naturelle : animation territoriale, valorisation des actions, communication, recherche de financements et mise en place de partenariats ;
- Il(elle) contribue en tant qu'expert(e) sur des analyses de projets situés dans le Parc mais hors RN et qui peuvent impacter de manière directe ou indirecte la RN ;

QUALIFICATIONS REQUISES :

Formation supérieure, idéalement en sciences de la terre et de la vie, et expérience importante dans le domaine de la gestion des espaces naturels de montagne.

Savoir/connaissance

- Intérêt et culture personnelle pour les questions naturalistes indispensable et connaissance du fonctionnement des écosystèmes montagnards, si possible ;
- Connaissance des procédures juridiques et administratives liées aux espaces protégés.

Savoir-faire

- Capacités d'autonomie et de prise de responsabilités ;
- Gestion d'équipe, encadrement.
- Grande rigueur dans le travail indispensable ;

Savoir-être (qualités et aptitudes)

- Aptitudes au travail en équipe et plus précisément à l'animation d'une équipe technique qualifiée : savoir-faire exprimer les points de vue et les compétences, savoir décider.
- Aptitudes à la négociation et qualités de persuasion ;
- Vision prospective.

Après en avoir délibéré le Bureau syndical DECIDE:

- ***D'acter la création du poste de conservateur(trice) de la Réserve naturelle des Hauts de Chartreuse à temps complet pouvant être pourvu :***
 - o ***par un fonctionnaire du cadre d'emplois de la catégorie B relevant des grades de rédacteur territorial, rédacteur 2^{ème} classe, rédacteur 1^{ère} classe, technicien territorial, technicien 2^{ème} classe, technicien 1^{ère} classe ;***
 - o ***par un agent contractuel en application du Code Général de la Fonction publique.***
- ***D'autoriser le Président à signer tous documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente décision.***

Ainsi fait et délibéré le 11 décembre 2024,
Pour copie conforme, Le Président

Publiée le **13 DEC. 2024**

